

TFÉ 2023 [LBARC2200] - LOCI Bruxelles

Titre : Résilience du bâti industriel : hypothèse de méthodologie d'intervention résiliente comme vecteur de réhabilitation du patrimoine

Etudiant : Basile Kozyreff

Copromoteur-expert : Jean-François Rondeaux

Copromoteur 2 : Christophe Gillis

Copromoteur 3 : David Vandenbroucke

Copromoteur4 : Cécile Mairy

Date de présentation : 21 juin 2023

RESUME

L'architecture industrielle en Wallonie est le témoin d'un passé productif et novateur. Les sites et bâtiments industriels délaissés font l'objets de nombreux projets de réhabilitation. Mais quelles sont les méthodes d'interventions résilientes sur ces bâtiments ? Ce travail de fin d'études questionne la résilience d'un site industriel lors de sa réhabilitation. Il propose une définition de la résilience en architecture comme levier de projet. La résilience d'un bâtiment industriel, c'est la capacité de son architecture à offrir une structure résistante et des espaces adaptables à des changements d'usages. Aussi, le travail met en évidence une série de paramètres de résilience ainsi que les caractéristiques résilientes d'un bâtiment industriel. Enfin, il propose une méthodologie d'intervention résiliente sur du bâti industriel lors de sa réhabilitation par l'identification d'éléments architecturaux résilients. C'est donc par cette approche du patrimoine bâti industriel et de sa résilience que l'on propose une hypothèse de méthodologie d'intervention résiliente comme vecteur de réhabilitation du patrimoine.

MOTS-CLEFS

Résilience urbaine - Architecture industrielle - Réhabilitation de bâtiment - Patrimoine architectural - Projet d'architecture – Méthodologie - Wallonie

Déclaration de déontologie à intégrer au travail de mémoire

Considérant que le plagiat est une faute inacceptable sur les plans juridique, éthique et intellectuel ;

Reconnaissant que le Règlement Général des Etudes et Examens de l'UCLouvain précise la notion de plagiat et décrit les procédures et sanctions liées à sa pratique : <https://uclouvain.be/fr/etudier/reglement-general-des-etudes-et-des-examens.html> ;

Notant que les étudiant·e·s sont sensibilisé·e·s aux questions d'intégrité intellectuelle durant leur parcours académique et que le site web de l'UCLouvain met à disposition des ressources spécifiques sur le sujet : <https://uclouvain.be/fr/etudier/lutter-contre-le-plagiat.html> ;

Je déclare sur l'honneur que ce travail de fin d'étude a été écrit et dessiné de ma plume, sans avoir sollicité d'aide extérieure illicite, qu'il n'est pas la reprise d'un travail présenté dans une autre institution pour évaluation, et qu'il n'a jamais été publié, en tout ou en partie. Toutes les informations (dessins, maquettes, idées, phrases, graphes, tableaux, ...) empruntées ou faisant référence à des sources primaires ou secondaires sont référencées adéquatement selon la méthode universitaire en vigueur.

Fait à **Bruxelles**

Le **05 juin 2023**

Signature de l'étudiant·e

